



## COMPTE RENDU

### COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES 19 JUIN 2015

#### Présents :

*Pour la CNL :* M. PINCHON  
M. KLEIN

*Pour la CLCV :* M. DELMAS  
M. PINET

*Pour l'AFOC :* M. MAVROYANNIS

*Pour I3F :* D. JEANNEAU – DGA  
F. MIRA – DD Paris  
P. ROULIN – Chef de service DCLP

#### Invités excusés :

*Pour la CGL :* Mme POULLAIN

Deux thèmes étaient à l'ordre du jour de cette commission.

#### 1 – Déploiement 4G à Paris :

Sur invitation de D. JEANNEAU, F. MIRA, Directeur départemental de l'agence de Paris, commente le compte rendu de la réunion tenue le 16 février avec les opérateurs de téléphonie (Bouygues Telecom, Orange, SFR) et les représentants des associations de locataires de l'agence.

D. JEANNEAU rappelle en conclusion que l'ensemble des étapes prévues dans la charte du 15 décembre 2012 signée entre la Ville de Paris et les opérateurs ont bien été respectées, et que 3F va donc autoriser les opérateurs à procéder aux travaux pour le passage à la 4G sur les 12 sites suivants : 19 rue L. Bonet, 33 rue de la Roquette, 3-7 avenue de Corbera, 11 rue Didot, 15 rue Bicha, 57 rue Emeriau, 6-8 rue Portes Blanches, 136-140 avenue de Flandre, 15 rue St Just, 6-8 rue Gandon, 55 rue Riquet, 52 quai de la Marne, tout en indiquant que des mesures de champs avant et après cette installation seront effectuées sur chacun des sites.

F. MIRA précise qu'un courrier sera adressé dès la semaine suivante aux 2500 locataires concernés, pour les informer de ces décisions.

P. PINCHON demande que site après site, une information soit faite aux locataires pour les prévenir de la mise en route effective de la 4G, ce que D. JEANNEAU accepte.

P. PINCHON revient sur la demande faite à I3F que soit prise en compte l'utilisation des parties communes (ascenseurs, escaliers, halls...) par les opérateurs de téléphonie, et qu'une quote part forfaitaire des charges soit en conséquence imputée à ces opérateurs et non aux locataires.

Après échanges, D. JEANNEAU s'engage sur une réduction de 4 euros par an et par locataire pour tous les locataires des immeubles concernés par le passage à la 4G. Cette réduction sera matérialisée lors de la régularisation des charges, à partir du point de départ de l'installation 4G.

Les participants prennent acte de cet engagement symbolique de 3F, qui répond à leur demande.

P. PINCHON souhaite, par ailleurs, que 3F confirme que la 4G ne dégrade pas le revêtement de l'étanchéité des toitures terrasses, ce que D. JEANNEAU lui confirme.

Enfin, pour ce qui concerne les demandes des opérateurs pour passer en 4G des immeubles 3F hors Paris déjà équipés de la 3G, P. ROULIN propose que les principes de la charte signée par la Ville de Paris soient adaptés pour pouvoir s'appliquer également.

## **2 – Obligation du propriétaire en matière d'installation dédiées à la recharge des véhicules électriques :**

D. JEANNEAU présente la note rédigée par le département juridique sur ce thème.

Il confirme que pour le neuf, les immeubles dont le PC a été demandé à partir du 01/01/2012 sont prééquipés pour recevoir des dispositifs de recharge de véhicules électriques.

Il indique pour les programmes anciens tout locataire peut depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, demander à 3F de procéder à l'installation de bornes de recharges à ses frais.

Une première démarche devrait être réalisée dans un immeuble à Boulogne où une demande de locataire s'est manifestée.

3F va adopter un dispositif où le locataire demandeur paiera à un prestataire extérieur l'achat et l'installation d'une borne de recharge, ainsi qu'une prestation de service mensuelle, en complément de sa consommation électrique.

Dans ce dispositif, 3F sera remboursé par ce prestataire de l'ensemble des consommations électriques utilisées pour les recharges, ce qui lui permettra de ne pas augmenter le poste électricité des parties communes du parking.

Les membres des associations présentes expriment leur intérêt pour ces dispositions.

D'un commun accord, il est décidé la tenue d'une nouvelle réunion d'ici la fin de l'année, avec notamment à l'ordre du jour un 1<sup>er</sup> bilan de la 4G et un point sur la mise en œuvre des compteurs intelligents.